



Neuvième Conférence régionale sur l'examen des 20 ans de la mise en œuvre de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action (Beijing + 20) Addis-Abeba, 17-19 Novembre 2014

Mesdames et messieurs les représentants des gouvernements,

Mesdames et Messieurs les experts,

Honorables invités,

Je voudrais tout d'abord, en ma qualité d'Envoyée Spéciale de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, pour la femme, la paix et la sécurité, remercier Madame la Présidente de l'UA, son excellence Dr Nkosazana Dlamini-Zuma et son Excellence Dr Carlos Lopes, Secrétaire Exécutif de la CEA, pour avoir bien voulu m'inviter à prononcer ces mots à l'occasion de cette neuvième conférence régionale sur l'examen des 20 ans de la mise en œuvre de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action.

Je me sens honorée mais également rassurée, de savoir que cette question cruciale de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes est traitée comme une priorité au niveau mondial, tant par l'Organisation des Nations Unies, l'union Africaine que par nos gouvernements, qui depuis longtemps, ont pris ce problème à bras le corps.

Pour rappel, La quatrième conférence mondiale des nations Unies sur les femmes, tenue en Septembre 1995 à Beijing, en République de Chine, avait suscité beaucoup d'espoir pour une amélioration substantielle de la condition des femmes dans le monde, notamment en Afrique.

Cette rencontre internationale, avait fait suite à quatre conférences régionales, qui ont eu lieu respectivement en Mauritanie en 1977, en Zambie en 1979, en Tanzanie en 1984 et au Nigeria en 1989.

D'Abuja à Beijing, en passant par Dakar, ces bilans régionaux avaient permis d'évaluer les réalisations



OFFICE OF THE SPECIAL ENVOY ON WOMEN, PEACE AND SECURITY
OF THE CHAIRPERSON OF THE AFRICAN UNION COMMISSION

De la région afin de les confronter avec les objectifs fixés par la déclaration d'Abuja sur le développement participatif : rôle de la femme africaine au cours des années 90.

Chaque conférence vécue avait drainé avec elle son lot de stratégies, de plans d'actions et programmes qui successivement, aboutissaient à des déclarations et résolutions: je veux citer les stratégies d'Arusha pour la promotion de la femme, utilisées pour l'élaboration des stratégies prospectives d'action de Nairobi qui avaient été adoptées par consensus à la troisième conférence mondiale sur les femmes, tenue à Nairobi (Kenya) en 1984.

La conférence de Dakar, à son tour, a été une réunion régionale préparatoire à la quatrième conférence mondiale sur les femmes. Elle aura, elle aussi, permis d'examiner et d'évaluer la mise en œuvre des Stratégies prospectives de Nairobi et de mettre au point la Plate-forme d'action pour l'Afrique, contribution de l'Afrique à la Plate-forme d'action mondiale qui, plus tard, sera adoptée en 1995 à Beijing.

La déclaration et le programme d'action qui ont découlé de Beijing, avaient été décrits à l'époque par le secrétaire général de l'ONU comme « l'un des plus remarquables documents jamais produits par une conférence intergouvernementale ».

Et pourtant, en presque vingt ans, les préoccupations et les problèmes soulevés lors des conférences régionales précédentes n'ont rien perdu de leur brûlante actualité. Il reste encore beaucoup à faire en faveur de la promotion de la femme pour que celle-ci participe sans réserve et sans être marginalisée aux efforts de développement de sa région ainsi qu'aux processus de paix.

Nous voilà donc de nouveau réunis aujourd'hui, vingt ans après, pour faire le point sur la mise en œuvre de ce document et examiner les avancées réalisées par rapport aux domaines critiques qui avaient été identifiés comme obstacles à cette mise en œuvre.



OFFICE OF THE SPECIAL ENVOY ON WOMEN, PEACE AND SECURITY
OF THE CHAIRPERSON OF THE AFRICAN UNION COMMISSION

Excellences,

Mesdames et messieurs,

Dans le cadre de mon mandat d'Envoyée Spéciale, je suis souvent témoin non privilégiée des violences de tous ordres subis par les femmes sur le terrain :

Violences physiques ou psychologiques, violences économiques de la part de leurs conjoints, violences sexuelles, mutilations génitales et j'en passe....S'y ajoute sa situation de première victime dans les zones de conflits ou d'épidémie, la première exposée à tous les dangers en tant qu'épouse, mère et fille.

Je puis vous dire que la réalité est actuelle et bien tangible. En effet des situations telle que celle que continue de vivre les femmes de la République Démocratique du Congo (RDC) nous rappelle toujours la victimisation profonde de la femme dans les pays en conflit en Afrique.

Pourtant, beaucoup a été fait. Je disais tantôt que nos Etats, ont tant bien que mal, entrepris ce processus de mise en œuvre avec volonté. Des efforts importants ont été déployés par les gouvernements, le système des Nations Unies et la société civile du point de vue du suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes :

- La résolution 1325 de l'ONU, première résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies à porter sur les femmes et le genre, a été adoptée en Octobre 2000
- La résolution 1820, adoptée en Juin 2008
- ONU femmes créé en 2010,

L'Union Africaine a également suscité la conscientisation de la problématique des femmes auprès des gouvernements africains. Nous avons tous en mémoire le protocole de Maputo sur les droits de la femme, ratifié en juillet 2003. Toutes les questions relatives au traitement et à une condition meilleure pour la femme ont été prises en compte dans ce document.



OFFICE OF THE SPECIAL ENVOY ON WOMEN, PEACE AND SECURITY
OF THE CHAIRPERSON OF THE AFRICAN UNION COMMISSION

Le mouvement des femmes africaines a beaucoup évolué depuis lors, il faut le dire.

Le comité des femmes de l'Union Africaine, dont j'ai été moi-même secrétaire générale et membre du Board a été créé ; l'Architecture même de l'Union africaine reflète la considération donnée à la question de la femme, au sein de l'Union Africaine : Une envoyée spéciale pour la femme, la paix et la sécurité a été nommée, il y a la rapporteur Spéciale sur les Droits de la Femme en Afrique, et d'autre entités internes qui témoignent des avancées réalisées.

Au niveau des pays, nous ne pouvons que saluer les mesures d'accompagnement qui ont suivi l'engagement des Etats à Beijing :

- Des plans d'Actions nationaux et régionaux (notamment dans la région des Grands lacs, le Mano River)
- Des Réformes juridiques, de nouvelles législations
- Des Stratégies de mise en œuvre, des programmes
- Des Projets élaborés et exécutés par des groupements de promotion féminins, des projets de crédits
- Des fonds pour l'entrepreneuriat féminin ont été créés, etc..
- Les femmes ont été enrôlées dans l'armée et dans certains pays, elles contribuent même aux négociations
- Des efforts considérables ont été faits aussi au niveau de la prévention (par exemple pendant les élections, avec les salles de veille.)

Aujourd'hui, nous sommes ici pour nous concerter et trouver des stratégies de mise en œuvre qui, si elles ne peuvent pas être communes en raison des diversités culturelles et religieuses de nos états, pourront au moins être largement partagées, en nous basant sur les travaux reçus des Etats membres, lesquels travaux alimenteront la revue mondiale et l'évaluation de la mise en œuvre de la plateforme d'Action de Beijing, en 2015.



OFFICE OF THE SPECIAL ENVOY ON WOMEN, PEACE AND SECURITY
OF THE CHAIRPERSON OF THE AFRICAN UNION COMMISSION

Certains défis ont été identifiés comme communs à nos états, il s'agit de ceux en rapport avec des groupes spécifiques de femmes, tels que : les femmes rurales, les femmes âgées, les femmes handicapées, autochtones ou celles vivant avec le VIH-Sida et de tout autre groupe qui pourrait être confronté à de multiples formes de discrimination et de handicap. Ces questions pourraient être résolues à partir d'une approche globale qui rendrait leur implantation plus aisée.

D'autres défis sont par contre spécifiques à un état car prenant en compte des réalités nationales, et devront être traités sur un plan national, mais intégré.

La problématique des femmes dans les conflits demeurent toutefois un souci majeur.

Mesdames et Messieurs les experts,

Lorsque vous vous pencherez sur vos travaux, rappelez-vous que justice doit être faite. Les droits de la femme ne sont autres que des droits humains.

Éliminez les exclusions, discriminations ou violences qui constituent les obstacles à l'autonomisation des femmes. Aucune mission de solidarité ou plan d'action ne peut venir à bout de ces défis. La solution réside dans la mise en œuvre accélérée de toutes les stratégies qui ont été pensées et bien élaborées.

Nous faisons appel à vous pour nous fournir les données quantifiables qui compléteront nos rapports qui seront transmis à l'Union Africaine et à l'ONU.

Les indicateurs nationaux dont vous disposerez, vous permettront de suivre les progrès accomplis et de dégager les priorités d'actions sur une base triennale, voire quinquennale, selon l'urgence.

Nous attendons de vous des recommandations qui nous permettront d'accélérer et d'améliorer la mise en œuvre de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action.

Excellences,

Mesdames et messieurs les représentants des gouvernements,

Mesdames et Messieurs les experts,

Honorables invités,



OFFICE OF THE SPECIAL ENVOY ON WOMEN, PEACE AND SECURITY
OF THE CHAIRPERSON OF THE AFRICAN UNION COMMISSION

J'ai confiance en nos Etats qui, je le répète, ont accordé une priorité aux femmes et aux filles dans bon nombre de projets et programmes phares et ont également créé un environnement favorable à la promotion et à la protection des droits des femmes.

Nous les exhortons à impliquer les femmes dans les négociations dans les zones de conflits, dans le partage du pouvoir et la bonne gouvernance.

La Conférence mondiale sur les femmes de Beijing a sans nul doute été un nouvel élan international en faveur des objectifs d'égalité, de développement et de paix pour toutes les femmes et a fait entrer à jamais, l'ordre du jour international pour la promotion des femmes dans le XXIe siècle.

Tout ce qu'il nous reste à faire, ensemble, c'est implanter les options politiques et stratégies qui donneront une meilleure vie aux femmes et somme toute, aux hommes également. Car comme le disait le célèbre psychologue français, André Lévy : « Si l'homme construit les routes, c'est la femme qui trace les chemins. »

Je vous remercie de votre aimable attention et vous souhaite plein succès dans vos délibérations.